

Avis de Paiement
Forfait de post-stationnement (FPS)
CAHORS

Numéro de l'avis de paiement :

21460042100017 25 9 295 011 018

Clé

26

LA POSTE

ZA4
136013 54989 13742
1/ 2 1 455

SD : 865021276705061



Date d'envoi de l'avis de paiement :
30/10/2025

M LE REPRESENTANT LEGAL
AUTOS SETAM 82
1724 AV D'ESPAGNE
82000 MONTAUBAN

reglée par
CB CA N° 0171457
le 12/11/2025

Madame, Monsieur,

2146

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est à votre nom a stationné le **22/10/2025** sur le territoire de **CAHORS** sans que soit réglée totalement la redevance de stationnement prévue. A ce titre, vous êtes redevable d'un forfait de post-stationnement (FPS) dont le détail est décrit ci-dessous.

Etablissement de l'avis de paiement du forfait de post-stationnement

COLLECTIVITÉ AYANT INSTITUÉ LA REDEVANCE

Nom de la collectivité :
CAHORS

Autorité dont relève l'agent assermenté :
CAHORS-TPV
CS 82064
33071 BORDEAUX CEDEX

N° d'identification de l'agent assermenté :
011

INFORMATIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT

Date et heure de constatation de l'absence ou de l'insuffisance de paiement immédiat de la redevance :
Le 22/10/2025 à 15h46

Lieu:
878 RUE EMILE ZOLA
46000 CAHORS
44.4474354 1.4391832 0.0

N° d'immatriculation du véhicule :
GW-573-GV

Marque du véhicule :
FORD

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVOI DE L'AVIS DE PAIEMENT

Date d'envoi de l'avis de paiement :
30/10/2025

Identité et adresse du redevable :
M LE REPRESENTANT LEGAL
AUTOS SETAM 82
1724 AV D'ESPAGNE
82000 MONTAUBAN

Le montant du FPS dû est égal à : 22 euros.

Ce FPS a cessé de produire ses effets le **22/10/2025 à 18h30**. A partir de cette heure, vous pouvez être redevable d'un nouveau FPS si vous avez continué à stationner au lieu indiqué.

« Signé »

Numéro de l'avis de paiement : 21460042100017 25 9 295 011 018 Clé 26